

## RETROUVER LA CONFIANCE

Depuis plusieurs mois déjà, les pays européens sont pris dans une crise des dettes souveraines\* qui alimente une tempête financière et économique. Le doute qui pèse sur la gouvernance politique de la zone euro est source d'attaques. Seul le retour de la confiance dans la capacité de l'Union européenne à faire face à la dette de ses États ramènera le calme. Cette confiance passe par une alliance renforcée entre la France et l'Allemagne. C'est la seule voie possible.

Il s'agit sans aucun doute d'une période sans précédent dans l'histoire de la construction européenne.

Et de ce point de vue, il est non seulement particulièrement choquant mais surtout très dangereux, de ranimer les penchants nationalistes dans nos deux pays. Les propos germanophobes tenus par des éminences socialistes sont irresponsables. Ceux qui les ont prononcés devraient se replonger dans l'histoire de nos deux nations. La réconciliation entre la France et l'Allemagne au lendemain de la guerre est à l'origine de la fondation de l'Europe. Le développement du commerce entre les deux pays, les multiples liens qui se sont créés, nous ont permis de mieux nous connaître et donc de mieux nous comprendre. N'oublions jamais que la réconciliation entre nos deux peuples est l'un des plus grand acquis de la construction européenne depuis 70 ans.

Certains commentateurs voudraient laisser croire que, dans les négociations entre Nicolas SARKOZY et Angela MERKEL, pour aboutir à l'accord proposé au sommet européen de Bruxelles le 9 décembre, c'est le Président de la République qui aurait cédé. Qu'en est-il réellement ?

Tout d'abord, lorsqu'il s'agit de trouver un accord, chacun doit faire un pas vers l'autre pour rapprocher les points de vue. Chaque pays a donc revu sa position initiale :

- La France :

- a admis qu'il faut durcir les sanctions envers les pays européens qui ne respectent pas les critères de déficit budgétaire.

- L'Allemagne :

- a accepté le principe d'une gouvernance économique par les 17 chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro. Il y a encore quelques temps, Angela MERKEL souhaitait que cette gouvernance soit assurée par la Commission Européenne et qu'elle concerne les 27 membres de l'Union Européenne ;
- a renoncé à ce que des investisseurs privés interviennent dans les restructurations de dettes publiques, ce qui permet d'éviter à terme que des particuliers perdent de l'argent ;
- a abandonné l'idée de faire annuler par la Cour Européenne de Justice, les budgets nationaux qui ne respecteraient pas la règle d'or.

Dans ce monde qui évolue constamment et rapidement, la France exercera sa souveraineté avec ses amis, ses alliés et en particulier l'Allemagne. Il ne s'agit pas de copier l'Allemagne et de s'en rapprocher en tout point mais notre intérêt est de développer une stratégie et une alliance avec la première économie d'Europe.

Tout cela nécessite évidemment de repenser et de refonder les règles de fonctionnement de l'Europe et par conséquent de revoir les traités qui régissent l'Union. C'est du simple bon sens : si on change les processus de décision, de travail ou d'intervention entre pays... il est nécessaire de revisiter les traités qui les définissent.

L'accord conclu à Bruxelles propose quatre avancées décisives : la « règle d'or » obligatoire, les sanctions pour les États dont le déficit excède 3 % du PIB, la conformité des budgets nationaux avec le pacte de stabilité, la solidarité financière renforcée. Ces décisions feront l'objet d'accords intergouvernementaux d'ici l'été 2012. A l'exception du Royaume-Uni, tous les États y ont souscrit. On peut dire que les Européens viennent de refonder Maastricht : un acte majeur pour restaurer la confiance.

Il est profondément regrettable que M. HOLLANDE se soit cru obligé de dénoncer cet accord historique en avançant trois arguments qui démontrent son incompetence et dénotent une grave erreur d'appréciation :

- L'institution des « eurobonds » : elle n'est pas d'actualité, tant que les États ne se sont pas engagés dans les réformes nécessaires pour

juguler leur propre dette. Aujourd'hui, la France paie sa dette à un taux de 3 %, l'Allemagne à 2,2 %, l'Italie à 6,5 % et l'Espagne à 7,8 %. Il n'est pas besoin d'être un grand économiste pour comprendre que la mutualisation des dettes aurait comme effet immédiat l'augmentation du coût de la nôtre ;

- Le rôle de la Banque centrale européenne (BCE) : son indépendance est garantie par les statuts du Système européen de banques centrales (SEBC). Elle est reconnue et acceptée par l'ensemble des 27 pays membres de l'Union européenne qui s'interdisent d'influencer les décisions de la BCE. C'est une mesure de protection non négociable. L'intervention de la BCE reste à l'initiative de sa direction. Alors, M. HOLLANDE doit nous expliquer comment il compte faire pour convaincre, à l'unanimité, nos partenaires de l'Union, de contraindre cette institution ;
- Le renforcement du fonds d'intervention : l'accord de Bruxelles le prévoit. Si les montants ne paraissent pas suffisants à M. HOLLANDE, il faut qu'il nous dise où et comment il compte trouver l'argent.

La réalité, c'est que M. HOLLANDE privilégie ses postures de campagne, sans se soucier de savoir si cela nuit à la France. Ses déclarations, compte tenu des sondages qui lui sont favorables, sont écoutées avec attention par les marchés financiers. Malheureusement, elles sont de nature à créer le doute sur la volonté de notre pays de ratifier les accords. En créant l'incertitude sur la position de la France au cours des prochains mois, les conséquences de ces déclarations peuvent être graves : dégradation de la note, renchérissement du coût de notre dette, ralentissement économique. En cela, il montre qu'il n'a pas la stature d'un homme d'État.

Dans notre monde en crise, ce ne sont pas les vieilles recettes du passé, ce ne sont pas les promesses intenable (création de 300 000 emplois-jeunes, de 60 000 postes d'enseignants, sortie du nucléaire...), nées d'une idéologie d'un autre temps, qui régleront les difficultés.

C'est une équipe d'hommes et de femmes responsables, prêts à faire leur devoir, à prendre des décisions pour adapter notre pays au XXI<sup>ème</sup>

siècle, qui permettra de maintenir la place de la France en Europe et dans le Monde.

\*Dette souveraine = dette due par un État